



Sanction au football

Par **Samcla23**, le **12/05/2023** à **08:52**

Bonjour suite à une bagarre au football j'ai pris une sanction de 10 ans de suspension car il y'a eu un coup qui a entraîné un arrêt de la personne mes là personne en question et a l'origine du premier coup et n'a seulement pris qu'une seule année de suspension j'aimerais avoir de l'aide afin d'avoir une remise ou annulation de peine j'ai déjà purgé une année merci de votre réponse

Par **Karpov11**, le **12/05/2023** à **11:18**

Bonjour,

Lisez le règlement disciplinaire de votre ligue ou de la fédération mais le délai d'appel est très largement dépassé en revanche vous pouvez y vérifier que la procédure a bien été respectée.

S'il en a la compétence, essayez aussi de saisir le CONSF pour obtenir une réduction de la sanction mais là aussi, vous seriez, peut être, hors délai.

Cordialement